



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 29/06/2018

Votre annonce n°**18-87843** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.

Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **89**

Annonce No **18-87843**

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Sens.

Correspondant : ville de Sens, 100 rue de la République 89100 Sens, tél. : 03-86-95-67-37, télécopieur : 03-86-95-67-56,

courriel : marchespublics@grand-senonais.fr adresse internet : <http://www.ville-sens.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marches.e-bourgogne.fr>.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : prestations de télésurveillance et interventions sur les alarmes des bâtiments de la Ville de Sens, de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais, et de la commune de Maillot-Nouvelle procédure suite à la consultation n° Mas1806 déclarée sans suite.

Catégorie de services : 27.

CPV - Objet principal : 79711000.

Lieu d'exécution : sens-Maillot.

Code NUTS : FRC14.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

le présent marché a pour objet de définir les prestations de télésurveillance et interventions sur les alarmes anti-intrusion de certains des bâtiments des différentes collectivités

Nombre de reconductions éventuelles : 2.

Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : le marché prend effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification du marché pour prendre fin le 31 décembre 2018.

Il se renouvellera 2 fois, par reconduction tacite, pour une période de 12 mois à chaque reconduction, c'est-à-dire de la manière suivante :

- une première reconduction tacite pour l'année N+1, du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

- une seconde reconduction tacite pour l'année N+2, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

Le titulaire ne peut s'opposer à cette reconduction tacite.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : sur les fonds propres de la collectivité

- le marché est conclu à prix unitaires selon le bpu

- imputations budgétaires : 6228

- paiement par mandat administratif

- une facturation mensuelle après service fait

- délai global de paiement : 30 jours

- prix ferme la première année, révisable dans les conditions prévues au CCP les années de reconduction.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : lorsque le marché lui a été attribué, le groupement sera tenu de se transformer en groupement avec mandataire solidaire.

Conformément à l'article 48 III du Décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics " une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché public ".

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : les pièces à produire pour la candidature sont :

- le formulaire DUME ou

- le formulaire Dc1 (lettre de candidature) disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> et le formulaire Dc2

(déclaration du candidat) disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou tous documents équivalents,

- les justifications prévues à l'article 45 de l'ordonnance n°2015-899 et de l'article 48 du décret n°2016-360.

Situation juridique - références requises : - La déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

- le candidat devra préciser s'il est en redressement judiciaire et produire une copie du jugement prononcé. Le cas échéant, il fournira une

déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés au 3° de l'article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ;

- la déclaration relative au casier judiciaire attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionnée aux 1° a et c du 4° de l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisé.

Capacité économique et financière - références requises : capacité économique et financière appréciée au regard de la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement au cours des 3 dernières années ;

- liste des travailleurs étrangers, le cas échéant ;
- déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le prestataire dispose pour l'exécution du marché ;
- présentation d'une liste des principaux services de même nature que ceux du marché, effectués au cours des trois dernières années en indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé (au minimum 3).

La prestation est réservée à une profession particulière.

Référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

s'agissant d'une profession réglementée par le code de la sécurité intérieure, le candidat devra fournir en complément de sa déclaration :

- une copie de l'agrément du dirigeant de la société,
- les différentes habilitations et cartes professionnelles conformément au livre VI du Code de Sécurité Intérieure.

Les personnes morales ne sont pas tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 26 juillet 2018, à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MAS1811.

Renseignements complémentaires : marché à procédure adaptée passé en vertu de l'article 27 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics.

Accord-Cadre à bons de commandes conformément aux articles 78 et 80 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics.

Montant maximum annuel 65 000 euros (H.T.) soit 78 000 euros (T.T.C.).

Le marché est passé pour les besoins de la Ville de Sens, de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais et de la commune de Maillot en vertu d'une convention constitutive d'un groupement de commandes. La Ville de Sens est le coordonnateur de ce groupement.

Visite des sites possible soit le 10, soit le 12 juillet 2018, prendre rendez-vous avec la personne désignée à l'article 10.1 du règlement de consultation.

Le marché prend effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification du marché pour prendre fin le 31 décembre 2018.

Le marché est renouvelable deux fois par tacite reconduction comme suit :

- deuxième période : du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019
- troisième et dernière période : du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Le titulaire ne peut s'opposer à cette reconduction tacite.

Si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché, cette décision sera notifiée au titulaire au plus tard 90 jours avant la date d'expiration de la période en cours. Dans ce cas, le marché s'achèvera à la fin de la période en cours.

Le dossier de consultation peut être téléchargé sur le site Territoires numériques : <https://marches.e-bourgogne.fr> en recherche avancée sous la référence Mas1811.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les candidatures et les offres sont adressées conformément aux procédures des marchés publics :

- par voie électronique sur la plate-forme Territoires Numériques à l'adresse suivante : <https://marches.e-bourgogne.fr>

Par précaution, une copie dite de sauvegarde peut être transmise sur support physique électronique ou sur support papier et être adressée par le candidat dans les délais impartis pour la remise des candidatures/offres selon les modalités d'envoi sous pli cacheté cité ci-dessous en y précisant l'objet du marché et " copie de sauvegarde ".

Toutefois, les candidats peuvent remettre leur proposition par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et d'en garantir leur confidentialité.

En ce qui concerne les plis adressés par voie postale, l'adresse est la suivante :

Mairie de Sens - service des Marchés Publics -
Cs70809 - 100 rue de la République
89100 SENS

- pour un dépôt en mains propres, le pli doit être remis contre un récépissé de dépôt à l'accueil de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais - 21 boulevard du 14 Juillet à Sens - aux horaires suivants : du lundi au jeudi de 8h30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, le vendredi de 8h30 à 12 heures et de 14 heures à 16h30, faute de quoi votre proposition sera refusée.

Attention : Si vous faites appel à une société de transport ou coursier, assurez-vous :

- d'une part, qu'ils respectent les horaires imposés dans le présent règlement,
- d'autre part, que votre offre soit remise exclusivement à l'accueil de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais - 21 boulevard du 14 Juillet à Sens

Faute de quoi votre proposition sera refusée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29 juin 2018.

Mots descripteurs : Télésurveillance.

Éléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : **MA180033**

Libellé de la facture : Ville de Sens 100 rue de la république CS 70809 89108 Sens Cedex

Siret : 21890387000010

Classe de profil : Commune

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 26 juillet 2018

Objet de l'avis : Prestations de télésurveillance et interventions sur les alarmes des bâtiments de la Ville de Sens, de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, et de la commune de Maillot-nouvelle procédure
Nom de l'organisme : Ville de Sens
Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR3551139



> Informations légales